



CHS DU 19/11/2018

Collège Aliénor d'Aquitaine

Présents :

- Mme Gilles
- M Deschamps
- Mme Guichard
- Mr Valette
- Mr Verger
- Mme Herbillon FCPE
- Mme Memes - GPEI
- Sonia Michaux
- JC Pruvot
- Mme Bertrand
- Larue Astrid (élève)
- Ryan Tardy (élève)

ODJ :

Sécurité : éclairage de la cour : pas d'éclairage. Demande en cours auprès du Conseil départemental mais pas de retour.

Demande pour le portail extérieur d'un éclairage avec détecteur de mouvement pour éviter les intrusions.

Un état des lieux va être effectué vendredi matin.

1 REGISTRE D'ACCESSIBILITE

Dans un établissement scolaire, on est tenu de tenir un certain nombre de registres, garants de la sécurité.

Le registre d'accessibilité concerne les personnes en situation de handicap amenées à se rendre au collège. (tout type de handicap : visuel, auditif, mobilité réduite, etc...)

Ce registre doit être mis à disposition de toute personne amenée à entrer dans le collège (membre du personnel, personne extérieur, élève etc..)

Il faut y lister les endroits accessibles et inaccessibles aux personnes en situation de handicap.

Proposition d'affichage de ce registre :

- Dans le tableau municipal à l'entrée du collège (Mme Gilles demande l'autorisation à la mairie).
- Site internet du collège
- Dans le hall
- A la vie scolaire
- A l'administration



Contenu du registre :

Question sur la formation sur l'accueil des personnes en situation de handicap

⇒ A priori pas de personnel formé

Question sur le matériel adapté

- Vérifier la hauteur des poignées sur les portes, la largeur des portes, la hauteur des interrupteurs.
- Le réfectoire n'est a priori pas adapté.
- Le grand portail d'entrée n'est ouvrable que par électricité. Pas de possibilité de débrayer pour ouvrir manuellement. En termes de sécurité c'est dangereux s'il y a un incident qui nécessite une sortie de tous les élèves (en cas de coupure d'électricité)
- Présence d'un ascenseur aux normes.
- Pb des toilettes garçons handicapés car il n'y a plus de porte depuis la dégradation.
- Pb pour débarrasser les plateaux au réfectoire : trop haut.

Pb de parking : les places handicapées sont utilisées par des personnes valides qui s'en servent comme des dépose minute=> danger.

Le problème d'utilisation du parking : les parents arrivent plus de 15mn à l'avance et restent le moteur allumé devant le collège en attendant que leurs enfants puissent entrer dans le collège. (dangereux le matin car manque de lumière). Le parking est également utilisé par des personnes prenant le bus. On envisage de demander à la mairie d'indiquer que le parking est réservé au collège.

2 CANTINE

On note des problèmes de comportements au sein du réfectoire : ne pas ranger sa chaise, ne pas ramasser les affaires qu'on a mis de côté, etc...

On note un problème de fréquentation quand il y a des frites => les élèves attendent pour le rab => plus de rab à partir de maintenant à étudier.

Etudier le cas des élèves qui restent au réfectoire pour travailler.

Pas assez de surveillants par rapport à la superficie du réfectoire => proposition de réduire le réfectoire en l'ouvrant par zone pour fluidifier le passage, ce qui permettra de détecter les premiers arrivés et les faire libérer la place s'ils trainent trop. Attention toutefois de ne pas séparer les groupes et de laisser les élèves manger avec leurs amis.

Réflexion à envisager sur un changement d'horaires en planifiant réellement 2 services 2 niveaux mangent à 11h45 et 2 niveaux mangent à 12h30, tout en conservant la pause de 1H30. Cela nécessiterait un changement d'organisation pour les clubs. Tous les élèves ne seraient en pause méridienne ensemble que pendant 30 mn*, ce qui peut faciliter la surveillance.

